



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
SEANCE DU 13 AVRIL 2015**

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 avril 2015

2015-04-059 - 1/2

L'an deux mille quinze, le treize avril à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA			
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Hélène ESTRADÉ	X			Jean-Paul GARRAUD		X	Chantal DUGOURD
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NIVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY	X		
Conseillers				James SEYNAT	X		Loïc MANON*
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Fabienne KRIER	X		Christian RAYMOND*	Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X		Françoise DEMARE*	Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY	X		
Véronique DICORRADO				Kléber AUDINET		X	Alain MAROIS
Michel FOULHOX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE		X	Chantal GANTCH	Philippe FAURT			
Francis PEJEAN	X		Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	56	5	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			61

Madame Laurence ROUEDE a été nommée secrétaire de séance

2015-04-059 - 2/2

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

ASSOCIATION DES AMIS DU CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DE L'ISLE NORD LIBOURNAIS – SUBVENTION 2015

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace, du développement touristique et des politiques contractuelles,

L'association « Des Amis du Chemin de Fer de la Vallée de l'Isle Nord Libournais » propose une activité touristique, récréative et familiale qui diversifie l'offre touristique globale de La Cali et plus largement, celle du Libournais. En 2014, le train touristique a accueilli plus de 11 000 visiteurs enregistrant ainsi une augmentation de recettes de fréquentation de plus de 7% entre mai et novembre. Cette activité confirme ainsi sa position de 1^{ère} activité de loisir marchande sur La Cali, et ce depuis de nombreuses années. L'association a également, depuis 2 ans, développé des évènementiels ponctuels de plus en plus nombreux, qui participent au développement de l'activité et à sa notoriété.

A ce titre, elle participe activement à l'allongement du temps de présence des clientèles touristiques sur notre territoire et, par conséquent, au développement de l'activité touristique sur le territoire communautaire.

L'association employait, depuis plusieurs années, un emploi saisonnier en contrat précaire (Contrat Emploi Solidarité, chèques Emploi Associatif) afin de préparer et maintenir l'activité de la saison touristique. Cet emploi s'avère désormais indispensable au maintien de l'activité touristique et à sa professionnalisation. L'association souhaite aujourd'hui consolider cet emploi en transformant l'emploi précaire saisonnier en CDI à temps complet et pouvoir ainsi maintenir les missions suivantes :

- Entretien, réparation, dépannage du matériel d'exploitation de l'association ;
- Entretien de la voie ferrée exploitée par l'association ;
- Entretien des bâtiments et des locaux régis par l'association ;
- Conduite des engins de manœuvres, conduite des trains avec des passagers ;
- Relation avec le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Libourne ;
- Encadrement de condamnés à des Travaux d'Intérêt Général.

Compte tenu du caractère touristique de cette activité, de son attractivité pour le territoire communautaire,

Vu l'avis de la Commission Aménagement de l'espace, développement touristique et politiques contractuelles du 2 avril 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 avril 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de renouveler, pour 2015, le soutien de La Cali à cette association et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 5 000 € à l'association « Des Amis du Chemin de Fer de la Vallée de l'Isle Nord Libournais », au titre de l'année 2015, destinée à participer au financement du seul emploi salarié de l'association.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – article 6574 – service gestionnaire et destinataire POT0 – fonction 95.

<p>Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 16/04/2015 et de la publication, le 16/04/2015 Fait à Libourne</p> <p>Le Président, Philippe BUISSON</p>
--



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
SEANCE DU 13 AVRIL 2015**

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 avril 2015

2015-04-060 - 1/3

L'an deux mille quinze, le treize avril à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents							
Fabienne FONTENEAU	X			Nouredine BOUACHERA			
Jérôme COSNARD	X			Christophe DARDENNE	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Val DUCLOS	X		
Hélène ESTRADE	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD		X	Chantal DUGOURD
Alain PAIGNE	X			Monique JULIEN	X		
Anne BERTHOME	X			Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENA YRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NIVET	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Annie POUZARGUE	X		
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
Conseillers				Denis SIRDEY	X		
Jean-Louis d'ANGLADE	X			James SEYNAT	X		Loïc MANON*
Fabienne KRIER	X		Christian RAYMOND*	Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X		Françoise DEMARE*	David REDON	X		
Sophie BLANCHETON	X			Joël BAYLE	X		
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DI CORRADO				Georges DELABROY	X		
Michel FOULHOUX	X			Kléber AUDINET		X	Alain MAROIS
Philippe HEFTRE	X			Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE		X	Chantal GANTCH	Alain MAROIS	X		
Francis PEJEAN	X		Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALIE	X			Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS	X		
Michel VACHER	X			Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel MILLAIRE	X			Marcel BERTHOME	X		
Isabelle FEYRY	X			Chantal GANTCH	X		
Bernard NADEAU	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Jean-Louis ARCARAZ	X						
Catherine BERNADEAU	X			Sous-total	56	5	
				TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			61

Madame Laurence ROUEDE a été nommée secrétaire de séance

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE : ADHESION 2015 ET CONTRIBUTION DE LA CALI A L'OFFRE DE SERVICES NUMERIQUES MUTUALISES

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace, du développement touristique et des politiques contractuelles,

Monsieur le Vice-président rappelle que les missions du Syndicat Mixte Gironde Numérique (SNGM) consistent à déployer un réseau de communications électroniques à l'échelle du Département de la Gironde et à créer des boucles locales dans chacun des territoires de ses membres adhérents. Le Syndicat Mixte Gironde Numérique doit également assurer le maintien et l'accès aux services numériques pour ses membres adhérents et, plus généralement, pour les girondins.

Contribution budgétaire au Syndicat Mixte Gironde Numérique :

Depuis le 1^{er} août 2007, date de création du Syndicat Mixte Gironde Numérique, pour permettre d'assurer les charges de fonctionnement courantes du syndicat, une participation est versée annuellement, à titre d'adhésion, par chacun de ses membres.

La Cali est engagée à travers une convention de contribution budgétaire qui définit les modalités suivant lesquelles les collectivités membres du syndicat mixte participent, annuellement, au financement des activités de ce dernier selon les modalités suivantes :

- Cette participation annuelle obligatoire doit être inscrite au budget de chaque membre.
- Elle est versée au syndicat mixte sur appel de fonds de son Président, le versement intervenant dans le courant du trimestre suivant le vote du budget primitif du Syndicat Mixte Gironde Numérique.

Pour ce qui concerne La Cali, le montant de la contribution budgétaire s'établit, pour l'année 2015, à hauteur de 16 970 €.

Renouvellement de l'adhésion aux services numériques mutualisés :

Le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services a pour corollaire le développement :

- de logiciels applicatifs utilisés par les services (logiciels métiers ou progiciels),
- du parc informatique,
- des besoins de stockage et d'archivage numérique.

Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la qualité des prestations proposées aux administrés et l'adaptation à l'environnement informatisé de l'ensemble des interlocuteurs, induisent des efforts d'investissements et de fonctionnements conséquents sur ce type d'outils par les collectivités territoriales.

Face à ces constats, le Département de la Gironde a souhaité apporter une réponse publique sous l'égide du SMGN qui propose, sur la base de l'article L.5111-1 du CGCT, une offre de services numériques mutualisés. En avril 2013, La Cali a choisi de bénéficier des services numériques proposés par le SMGN qui incluent des prestations variées, à travers un socle de base :

- Mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site pour les collectivités utilisatrices (serveur de fichiers dédié) ;
- Accès à un espace de sécurisation des données publiques (data center géré par le SMGN) ;
- Accès à une plateforme des marchés publics (dont Création de compte BOAMP) ;
- Mise à disposition de Tiers de Télétransmissions des Actes ;
- Mise à disposition d'identités électroniques (certificats) ;

- Accès à des applications diverses : gestion électronique des délibérations, parapheurs électroniques, gestion électronique des congés, agenda, annuaire partagé, gestion ressources, gestion de fichiers,...
- ...

Par ailleurs, La Cali a la faculté de faire bénéficier de ces services aux communes de son territoire, par son intermédiaire, l'intercommunalité restant l'interlocuteur unique du SMGN. En ce sens, 30 communes de La Cali bénéficient désormais du déploiement de ces services numériques qui se traduit par des conventions tripartites (Cali-SMGN-commune).

Sur le plan financier, la participation de La Cali est recouvrée dans le cadre d'une participation annuelle en fonctionnement. L'accès aux services numériques peut s'opérer :

- soit par adhésion mutualisée à l'échelle de la communauté d'agglomération, la communauté d'agglomération prenant à sa charge l'adhésion pour son compte et pour le compte de l'ensemble de ses communes,
- soit par le biais d'une adhésion de La Cali pour son propre compte à laquelle s'ajoutent des participations complémentaires par commune (en fonction du nombre d'habitants) que La Cali a la faculté de refacturer à chaque commune qui souhaite bénéficier de ces services.

Le montant de l'adhésion mutualisée pour La Cali et l'ensemble de ses communes s'établit, pour l'année 2015, à hauteur de 30 000 €. Cette participation, comme pour l'année 2014, permet l'accès, pour toutes les communes de La Cali, à l'ensemble des services numériques disponibles dans le catalogue actuel du SMGN (socle de base).

Vu l'avis de la Commission Aménagement de l'espace, développement touristique et politiques contractuelles du 2 avril 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 avril 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser au Syndicat Mixte Gironde Numérique l'adhésion de La Cali d'un montant de 16 970 € au titre de l'année 2015.
- de reconduire la participation de La Cali aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique pour un montant annuel de 30 000 € permettant l'accès à ces services numériques à l'ensemble des communes de La Cali.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches utiles et à signer tout acte afférent à ces opérations, en particulier les conventions réglant les relations entre La Cali, les communes de la Cali qui souhaitent bénéficier des services et le Syndicat Mixte Gironde Numérique.

Imputation budgétaire : chapitre 011 – compte 6281 – service gestionnaire ADT3 – fonction 816.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 16/04/2015
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais